

Du huit Mars

mil neuf cent-cinq, à six heures du matin.

Virello
Hippolyte Marie
Célestine

ACTE DE NAISSANCE de Virello Marie Célestine Virello
né à La Ferté le jeudi à deux heures du soir
fil d. Marius Virello né à La Ferté
département d. la Sarthe profession d. agriculteur âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Ferté et de Genevieve Marie
Charette née à La Ferté département d. la Sarthe
profession d. cultivatrice âgée de vingt-sept ans, domiciliée
à La Ferté (Sar) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par Charles Marius Virello, père
de l'enfant, âgé de vingt-neuf ans, profession d. agriculteur
domicilié à La Ferté

Premier témoin, Joseph Buis âgé de vingt-neuf ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

Second témoin, Auguste Buis âgé de vingt-huit ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charette, maire de
la commune de La Ferté
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Charles Marius Virello
Joseph Buis

André Charette

Du huit Mars

mil neuf cent-cinq, à dix heures du matin.

Corri
Armand Lucien

ACTE DE NAISSANCE de Corri Armand Lucien
né à La Ferté le jeudi à deux heures du matin
fil d. Corri Pierre né à Châteaugiron
département d. l'Ille-et-Vilaine profession d. cultivateur âgé
de deux ans, domicilié à La Ferté et de Genevieve
Charette née à La Ferté département d. la Sarthe
profession d. cultivatrice âgée de vingt-neuf ans, domiciliée
à La Ferté (Sar) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Corri Pierre, père de l'
enfant, âgé de deux ans, profession d. cultivateur
domicilié à La Ferté

Premier témoin, André Charette âgé de vingt-neuf ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

Second témoin, Auguste Buis âgé de vingt-huit ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charette, maire de la
commune de La Ferté
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé à l'exception du déclarant
qui a été né le samedi

Corri Armand Lucien

André Charette

Du dix Mars

mil neuf cent-cinq, à six heures du soir

Lombard
Auguste Clodion

RC 265/14-03.88

J'officié l'Etat Civil
le 23/03/1898

H

Décédé le 23 Décembre

1898 à 1100 (chêne)

Nantais

le 10/01/1898

H

ACTE DE NAISSANCE de Lombard Auguste Clodion
né à La Ferté le jeudi à deux heures du matin
fil d. Lombard Jean Baptiste né à La Ferté
département d. la Sarthe profession d. agriculteur âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Ferté et de Genevieve Marie
Charette née à La Ferté département d. la Sarthe
profession d. cultivatrice âgée de vingt-sept ans, domiciliée
à La Ferté (Sar) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
Sur la déclaration à moi faite par Lombard Jean Baptiste, père
de l'enfant, âgé de vingt-neuf ans, profession d. agriculteur
domicilié à La Ferté

Premier témoin, Auguste Buis âgé de vingt-neuf ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

Second témoin, André Charette âgé de vingt-huit ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charette, maire de
la commune de La Ferté
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Lombard Auguste Clodion
Auguste Buis
André Charette

Du quinze Mars

mil neuf cent-cinq, à six heures du soir.

Fabre
Jean Pierre

ACTE DE NAISSANCE de Fabre Jean Pierre
né à La Ferté le jeudi à deux heures du matin
fil d. Fabre Emile Jules né à Châteaugiron
département d. l'Ille-et-Vilaine profession d. cultivateur âgé
de vingt-neuf ans, domicilié à La Ferté et de Genevieve Marie
Charette née à La Ferté département d. la Sarthe
profession d. cultivatrice âgée de vingt-sept ans, domiciliée
à La Ferté (Sar) avec son mari.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
Sur la déclaration à moi faite par Fabre Emile Jules, père
de l'enfant, âgé de vingt-neuf ans, profession d. cultivateur
domicilié à La Ferté

Premier témoin, André Charette âgé de vingt-neuf ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

Second témoin, Auguste Buis âgé de vingt-huit ans,
profession d. cultivateur domicilié à La Ferté

CONSTATÉ, suivant la loi par moi André Charette, maire de la
commune de La Ferté
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil, et lecture du présent acte a été donnée à la
partie déclarante et aux témoins qui ont signé.

Fabre Jean Pierre
André Charette
Auguste Buis